

[aefinfo.fr](https://www.aefinfo.fr)

Suicide d'une directrice d'école dans le Cantal : les syndicats demandent une enquête administrative

Anne Mascret

6-7 minutes

Le suicide de la directrice de l'école de Moussages dans le Cantal, le jour de la rentrée scolaire le 1er septembre 2025, suscite une vive émotion au sein de la communauté éducative. Cette enseignante était en arrêt de travail depuis un an après des messages de haine tagués sur les murs de son école et des menaces de mort reçues en raison de son orientation sexuelle. Plusieurs syndicats interpellent l'Éducation nationale, qui "n'a pas été en capacité de protéger" l'enseignante et réclament une enquête administrative. Le MEN demande au rectorat de "conduire des investigations".



École de Moussages, le 2 septembre 2025 MaxPPP

Caroline Grandjean-Paccoud, 42 ans, professeure des écoles et directrice de l'école de Moussages dans le Cantal, s'est donné la mort le 1er septembre 2025 en se jetant d'une falaise, indique le *Parisien*. Cette enseignante était harcelée depuis décembre 2023 en raison de son homosexualité, explique dans la presse le dessinateur Christophe Tardieux (alias Remedium) qui a relaté son histoire dans sa BD "Cas d'école. Histoires d'enseignants ordinaires" en janvier 2025, faisant état de tags sur les murs de l'école de son petit village de 300 habitants et de menaces reçues dans sa boîte aux lettres.

Conduire des investigations (MEN)

"L'Éducation nationale est profondément touchée par le décès tragique d'une professeure des écoles dans le Cantal. C'est un drame qui suscite une vive émotion au sein de la communauté éducative", réagit le MEN, adressant ses "pensées et [son] plus sincère

soutien à sa famille, à ses proches et à ses collègues".

Afin d'accompagner les équipes éducatives, le ministère indique avoir mis en place "une cellule d'écoute dès ce 2 septembre dans la circonscription de Mauriac". Par ailleurs, la rectrice de l'académie de Clermont-Ferrand va "saisir sans délai la formation spécialisée Santé, sécurité et conditions de travail départementale afin qu'elle puisse conduire les investigations et formuler les préconisations nécessaires".

Snuipp et SE-Unsa demandent une enquête administrative

Plusieurs syndicats ont publiquement interpellé leur employeur : "Il est essentiel que toute la lumière soit faite sur ce qui a abouti à un tel geste et que les coupables soient sanctionnés", écrit par exemple le Snuipp-FSU qui tient à exprimer "sa peine et son indignation". Le syndicat "demande aussi la tenue d'une enquête administrative afin d'éclaircir les différentes responsabilités au sein de l'Éducation nationale qui, en tant qu'employeur, n'a pas été en capacité de protéger."

"La ministre et la justice se doivent de tout mettre en œuvre pour faire la lumière sur ce drame", abonde le SE-Unsa après avoir fait état de "son émotion intense et son indignation". "L'enquête judiciaire devra conduire à punir ceux à l'origine des actes discriminatoires qui ont conduit notre collègue à mettre fin à ses jours. L'enquête interne devra, elle, conduire à comprendre pourquoi l'employeur, informé de la situation, n'a pas réussi à protéger son personnel", poursuit-il.

SUD et CGT mettent en cause l'inspection

SUD-Éducation et la CGT vont plus loin : "Nous perdons une enseignante engagée auprès de ses élèves, victime de lesbophobie de la part de parents d'élèves et de l'institution", regrette le SUD-Éducation qui met en cause l'inspection qui aurait, selon lui, "préféré fermer les yeux dans un premier temps, mettant en danger" l'enseignante.

Le syndicat affirme que la directrice a "même été désavouée quand elle a décidé de communiquer avec les parents d'élèves". "Il faudra attendre une menace de mort pour que l'administration réagisse. À la suite de la troisième plainte déposée, l'Inspection académique avertit le préfet et propose enfin à Caroline Grandjean une nouvelle affectation", déplore l'organisation.

"Les insultes, elles, continuent. Engagée, Caroline refusera sa nouvelle affectation", poursuit SUD-Éducation, soutenant que "ce n'est effectivement pas aux travailleurs discriminés de baisser la tête". "Un déplacement contraint n'est pas une mesure de protection à la hauteur de la gravité", estime le syndicat qui pense que "l'administration aurait dû mettre en place d'autres mesures de protection pour mettre en sécurité" la directrice. "Les pouvoirs publics auraient dû soutenir publiquement notre collègue et faire front avec elle au lieu de vouloir étouffer l'affaire", écrit-il.

SUD-Éducation considère que la mairie et l'inspection ont "une lourde responsabilité et demande que la lumière soit faite sur leurs décisions."

"Malgré l'intervention des organisations syndicales via la FSSSCT du Cantal qui a demandé et obtenu la reconnaissance de l'accident de service et que lui soit accordée la protection fonctionnelle, les pouvoirs publics n'ont pas été en capacité de trouver l'auteur ni de soutenir correctement notre collègue", écrit la CGT-Educ'action. "Pis, l'Éducation nationale a une nouvelle fois tenté de temporiser-minimiser-contourner les choses, sans solution acceptable pour une agente."

Le syndicat souhaite que "la justice rouvre l'enquête pour trouver l'auteur des tags qui a une énorme responsabilité dans la mort de Caroline", mais aussi "qu'enfin, après tant de

dramas, l'Éducation nationale en finisse avec le #pasdevague".

"Le temps est au recueillement" (rectorat de Clermont-Ferrand)

"Aujourd'hui, le temps est au recueillement et au soutien de toute la communauté éducative. Par respect pour ses proches, nous ne ferons pas d'autres commentaires sur les circonstances de ce drame", fait savoir de son côté le rectorat de Clermont-Ferrand.

"Madame Grandjean-Paccoud, reconnue pour son engagement, était une figure respectée du Cantal. Après des menaces anonymes en 2024, elle était en arrêt, mais l'académie de Clermont-Ferrand suivait de près sa situation, préparant son retour en tenant compte de ses souhaits", écrit-il.